



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91786>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-91786**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS du Var)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 28830040300822

Ville : Le Muy

Code postal : 83490

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : SIGNALÉTIQUE POUR LES ENGINS ET BATIMENTS DU SDIS DU VAR

Code CPV principal - Descripteur principal : 34928471

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : SIGNALÉTIQUE POUR LES ENGINS ET BATIMENTS DU SDIS DU VAR

Critères d'attribution : Les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Fourniture de signalétique passive pour les engins Date de conclusion du contrat : 31/07/2026 Montant maximum de commande HT : 80 000.00 euro(s) Nom du titulaire : INTERSIGNALÉTIQUE SECURITE
Montant de l'offre attributaire HT INTERSIGNALÉTIQUE SECURITE : 283 996.00 euro(s). Fourniture et / ou pose de signalétique pour les bâtiments Date de conclusion du contrat : 16/09/2026 Montant maximum de commande HT : 80 000.00 euro(s) Nom du titulaire : SIGNA VISION Montant de l'offre attributaire HT SIGNA VISION : 15 624.00 euro(s). Avis initial BOAMP le 13 avril 2026. En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes : Tribunal administratif de Toulon Tél. : 04 94 42 79 30 Fax : 04 94 42 79 89 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les

suivantes: Tribunal administratif de Toulon Tél. : 04 94 42 79 30 Fax : 04 94 42 79 89 Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Procédures de recours À défaut de règlement amiable et conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, un recours peut être exercé auprès de la juridiction administrative territorialement compétente : soit par référé contractuel, conformément aux dispositions de l'article R551-7 du Code de justice administrative, après la date de signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; soit par requête introductive d'instance (recours TROPIC) dans les formes prévues à l'article R421-1 du Code de justice administrative et dans le délai de 2 mois à compter de la date de parution de l'avis d'attribution du marché public. soit par un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification de l'acte détachable attaqué. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2026